



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 25 janvier 2013

Communiqué de presse

VALORISATION DES TITRES SAS RUE LA BOETIE DANS LES COMPTES CONSOLIDES DES CAISSES REGIONALES DE CREDIT AGRICOLE

Crédit Agricole S.A. informe que les Caisses régionales de Crédit Agricole viennent de faire évoluer, pour l'établissement de leurs comptes consolidés établis en application des normes IFRS, la méthode de valorisation des titres qu'elles détiennent dans la SAS Rue La Boétie (SAS RLB), actionnaire majoritaire de Crédit Agricole S.A.

Réalisée sur la base d'une approche multicritères, cette valorisation aboutit à un provisionnement global de ces titres pour un montant de 651 millions d'euros dans les comptes consolidés du 4e trimestre 2012 de l'ensemble des Caisses régionales. Il représente en moyenne moins de 4 % du prix de revient historique des titres SAS RLB dans le bilan des Caisses régionales.

La contribution des Caisses régionales au résultat consolidé de Crédit Agricole S.A. pour le 4e trimestre 2012 sera négativement impactée pour un montant de l'ordre de 160 millions d'euros (soit 25 % du montant total provisionné).

En revanche, les résultats consolidés et les ratios de solvabilité du groupe Crédit Agricole ne sont pas concernés par cette dépréciation. En effet, les Caisses locales, les Caisses régionales, la SAS RLB et Crédit Agricole S.A. formant ensemble l'entité consolidante du groupe Crédit Agricole, les liens capitalistiques entre ces différentes structures sont neutralisés.

Cette évolution n'affecte pas les comptes individuels, établis selon les normes comptables françaises, des Caisses régionales. Elle n'a donc pas d'incidence sur leur résultat distribuable, ni sur la valorisation

des CCA (Certificats coopératifs d'associés) émis par certaines Caisses régionales auprès de leurs sociétaires.

Elle n'a également aucune incidence sur le ratio de solvabilité des Caisses régionales.

Il est rappelé que le cumul des résultats consolidés des Caisses régionales était en 2011 de 4 111 millions d'euros, et sur les 9 premiers mois de l'année 2012, de 2 444 millions d'euros.